

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ CADA de Tournon

Table des matières

I.	Présentation	3
II.	Missions de l'établissement.....	4
III.	Personnes accueillies.....	5
	a) Capacité	5
	b) Ménages accueillis	5
	c) Entrées	6
	d) Sorties	7
	e) Nationalités présentes	7
	f) État des procédures finalisées.....	8
	g) Décisions	8
	h) Accompagnement à la sortie des réfugiés.....	9
IV.	Cours de français langue étrangère (FLE)	10
V.	Evènements marquants.....	13
	a) Animation CADA TOURNON.....	13
	b) Bénévoles et aide aux devoirs	15
VI.	Perspectives.....	16

I. Présentation

Le CADA de Tournon/Rhône a une capacité d'accueil de 70 places dont 40 places familles et 30 places pour hommes isolés.

Le CADA est financé par la DDETSPP de l'Ardèche.



L'équipe du CADA est composée des postes suivants, à temps complets ou partiels :

Fonctions
1 Directeur du Pôle Asile et Intégration des Réfugiés
1 Directrice adjointe du Pôle Asile et Intégration des Réfugiés
1 Chef de service
2 Assistantes de service sociale
1 Éducateur spécialisé
1 Secrétaire
1 Professeure FLE
1 Technicien de maintenance
1 Agent de service

L'équipe est également composée de bénévoles. En effet, entre 8 et 9 bénévoles interviennent toutes les semaines au CADA. Certains animent des ateliers socio linguistiques tandis que d'autres sont présents pour le soutien scolaire ou encore pour animer des ateliers manuels ou des sorties.

Les valeurs associatives du Diaconat Protestant sont concrètement mises en œuvre par les salariés comme les bénévoles : dignité humaine, respect, tolérance et bienveillance. Elles donnent du sens à nos actions.

II. Missions de l'établissement

Les personnes dont la demande d'asile a été enregistrée au **Guichet Unique** du **Demandeur d'Asile** peuvent bénéficier d'un hébergement en CADA. Elles sont orientées par l'**Office Français de l'Immigration et de l'Intégration**, qui coordonne la gestion de l'hébergement.

Les CADA ont pour mission d'assurer :

- L'accueil,
- L'hébergement,
- L'accompagnement social, administratif, juridique et relatif à la santé
- La gestion de la sortie du CADA.

Ces missions recouvrent différentes interventions :

L'accueil :

L'accueil de la personne s'organise plusieurs jours avant son arrivée au CADA. En effet, la cheffe de service coordonne l'arrivée avec la structure (SPADA, HUDA...) et l'OFII de Lyon.

Une date d'arrivée est programmée et le futur référent est chargé de récupérer la personne à la gare de Tain l'Hermitage. Le premier contact est très important et influence la qualité de la relation.

Le référent accompagne la personne dans son logement, réalise l'état des lieux d'entrée, lui remet le livret d'accueil et tous deux passent au CADA pour recueillir les premiers documents administratifs afin de débiter l'accompagnement.

L'accompagnement social et administratif :

L'accompagnement social débute avec un diagnostic de la situation. Un RDV médical de primo arrivant est programmé avec le centre de santé de Valence. En effet, toute personne arrivant au CADA est dans l'obligation de réaliser cet examen.

D'une manière générale, le référent accompagne les personnes pour leurs démarches administratives, la scolarisation des enfants, la santé, les animations en interne et en externe.

Enfin, le référent programme un RDV avec un interprète si nécessaire et avec la cheffe de service afin de présenter et signer le contrat de séjour ainsi que le règlement de fonctionnement. La cheffe de service présente également le fonctionnement du service, les ateliers socio linguistiques et les activités socio-culturelles proposées.

L'hébergement :

Tous les demandeurs d'asile sont hébergés en diffus dans les communes de Tournon/Rhône et Mauves. Les familles occupent seules un logement et les hommes isolés sont logés en colocation de 4.

Les logements sont entièrement meublés et équipés. L'ameublement des logements accueillant les hommes isolés est adapté à la colocation.

Un technicien intervient dans les logements en cas de besoin (fuite d'eau, réparation d'un meuble ...). Son intervention est très importante car elle permet, entre autres, de maintenir les logements en bon état. Il participe aussi à l'évaluation de la tenue du logement et peut alerter un travailleur social si nécessaire.

La gestion de la sortie du CADA :

Lors de la signature du contrat de séjour, la cheffe de service informe la personne des propositions qui lui seront faites en cas de réponse positive ou négative de leur demande d'asile.

La préparation à la sortie est intégrée tout au long de l'accueil au CADA.

A la fin du parcours en CADA, après avoir eu la réponse définitive à leur demande d'asile, la cheffe de service reçoit les personnes en entretien avec interprète si besoin pour présenter la suite de leur parcours.

Les personnes obtenant une protection peuvent rester en CADA pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois, soit 6 mois maximum.

Le référent oriente son accompagnement sur l'insertion socio-professionnelle.

La personne est dans l'obligation d'accepter la 1^{ère} proposition de relogement adapté, sous peine de devoir quitter le CADA après avoir reçu une notification de fin de prise en charge de l'OFII.

Les personnes déboutées, doivent quitter le CADA sous 1 mois maximum.

Lors de l'entretien, la cheffe de service :

- Informe la personne de la réception imminente d'une **Obligation de Quitter le Territoire Français**,
- Présente le dispositif d'**Aide au Retour Volontaire** de l'OFII et ses modalités,
- Présente la demande de réexamen et ses critères,
- Informe des délais pour solliciter une régularisation pour les personnes souhaitant rester sur le territoire en situation irrégulière.

III. Personnes accueillies

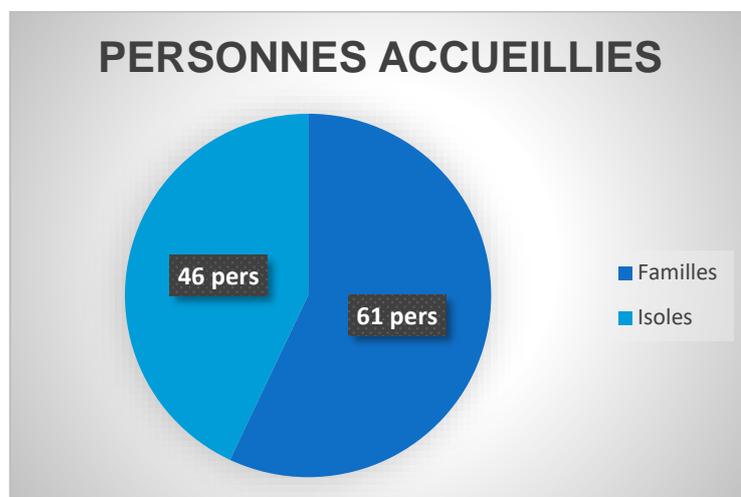
a) Capacité

En 2022, le CADA de TOURNON a réalisé 23 221 nuitées soit un taux d'occupation moyen de 90.88% pour les 70 places dont il dispose.

Le CADA de Tournon occupe 17 logements diffus sur les communes de Tournon sur Rhône et Mauves.

b) Ménages accueillis

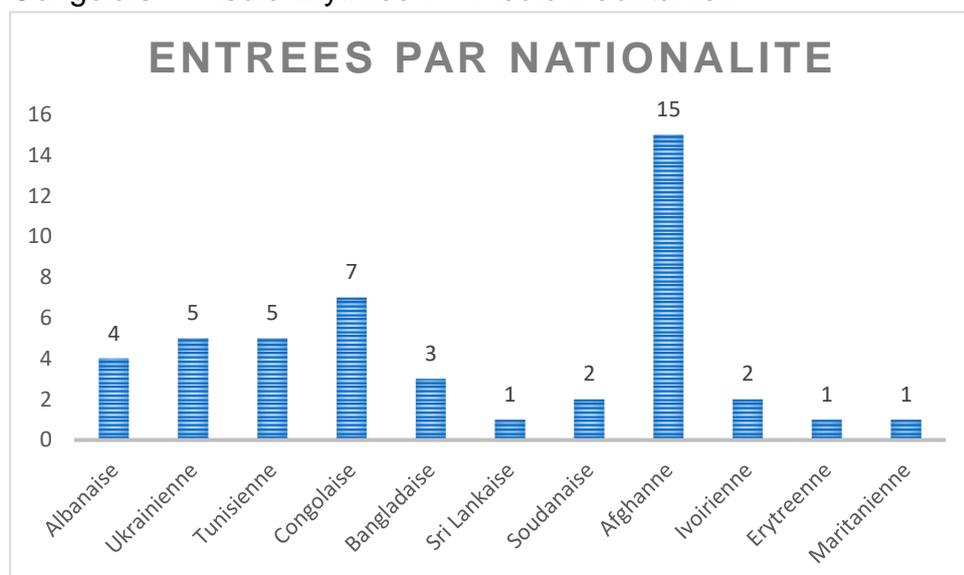
Dans l'année, nous avons hébergé 107 personnes soit 13 familles (31 adultes et 30 enfants) et 46 hommes isolés.

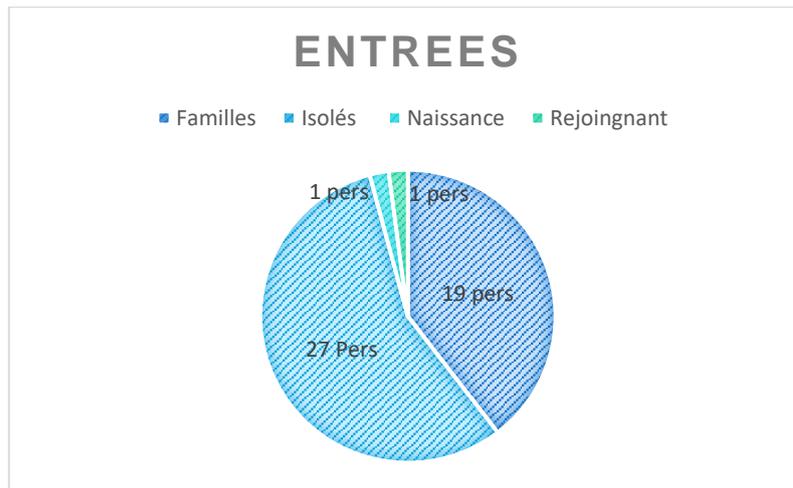


c) Entrées

En 2022, il y a eu 21 entrées en famille soit : 4 familles (19 personnes) 1 naissance et 1 rejoignant et 27 entrées pour les hommes isolés.

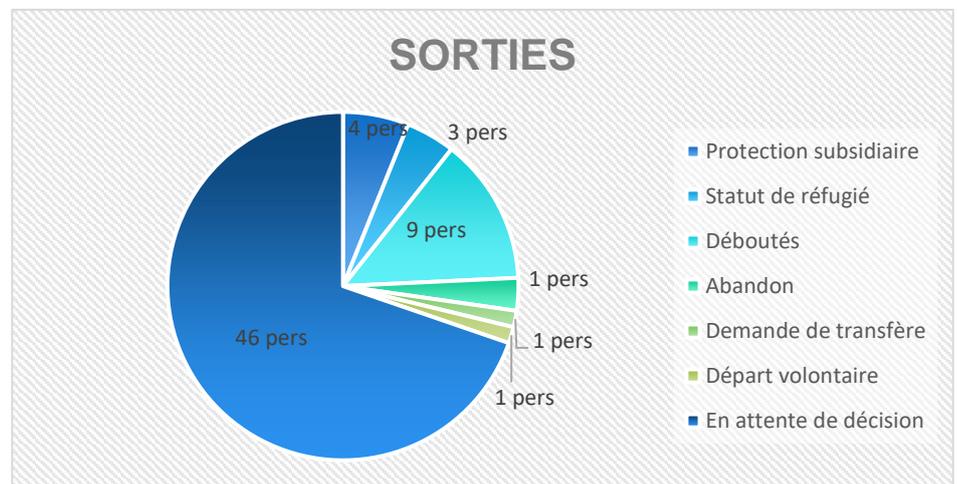
1 famille Ukrainienne (5 personnes) – 1 famille Albanaise (4 personnes) – 1 famille Tunisienne (5 personnes) – 1 famille Congolaise RDC (5 personnes) et 1 isolé Sri Lankais – 15 isolés Afghan – 3 isolés Bangladais – 2 isolés Soudanais – 2 isolés Ivoirien – 2 isolés Congolais – 1 isolé Erythréen – 1 isolé Mauritanien



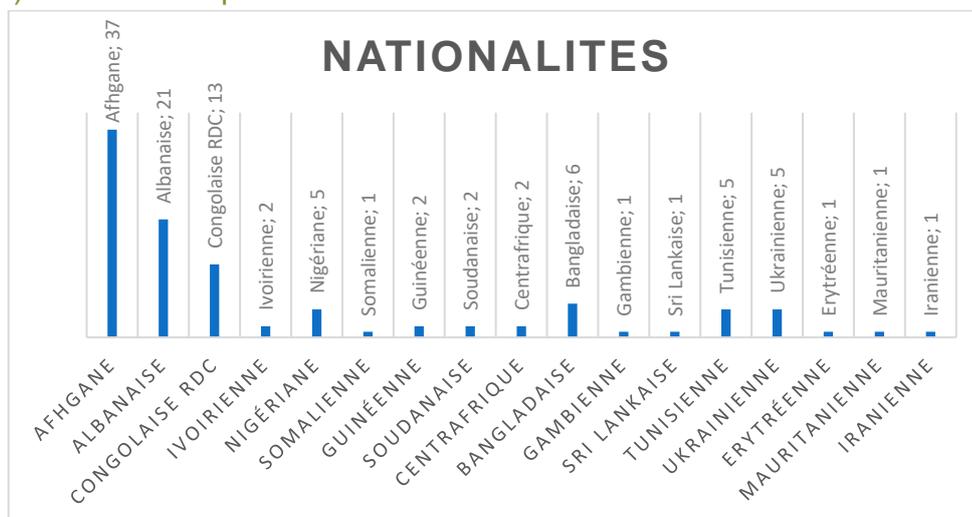


d) Sorties

En 2022, il y a eu 41 sorties ce qui représente 5 familles soit 22 personnes et 19 hommes isolés. 46 ménages sont en attente de décision.



e) Nationalités présentes



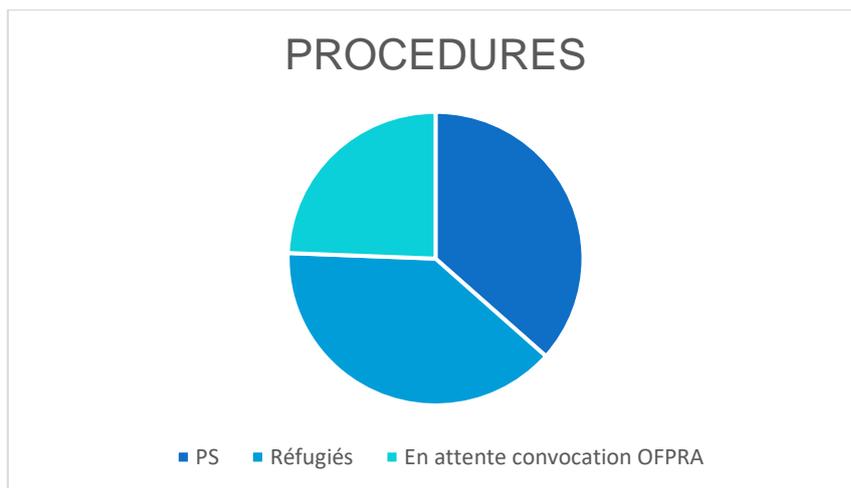
La nationalité la plus représentée est la nationalité afghane (plus d'un tiers), suivie de la nationalité albanaise et congolaise.

f) État des procédures finalisées

31 réponses positives ont été accordées. Cela représente 6 familles (25 personnes) et 6 hommes isolés. (15 protections subsidiaires, 16 statuts de réfugié)

Un enfant a obtenu le statut de réfugié à la CNDA.

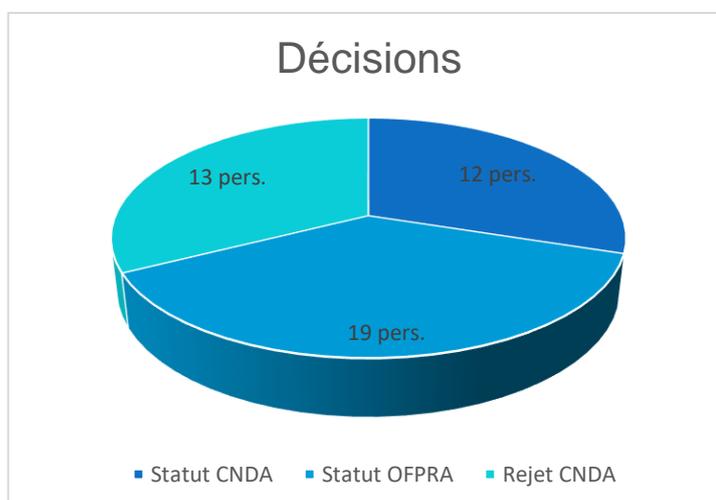
Au 31 décembre 2022, 1 famille de 5 personnes et 5 hommes isolés étaient en attente de convocation OFPRA.



g) Décisions

70 % des décisions ont débouché sur une protection : 12 protections accordées suite à des décisions CNDA, 19 protections accordées suite à des décisions OFPRA et 13 réponses définitives négatives à la CNDA.

Au 31 décembre 2022, 2 familles (soit 10 personnes) et 14 isolés attendaient une réponse de l'OFPRA.



h) Accompagnement à la sortie des réfugiés

L'accompagnement à la sortie des réfugiés se prépare dès leur entrée en CADA lors de la signature du contrat de séjour se poursuivant tout au long de la prise en charge.

L'accès à la sortie est mis en œuvre dès l'obtention du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire. L'accompagnement vise l'autonomie : nous faisons avec eux et non pas pour eux.

Le tronc commun :

Dès l'obtention de la protection internationale, nous accompagnons l'utilisateur aux démarches administratives lui permettant d'intégrer le droit commun. Les informations lui sont données afin qu'il connaisse les spécificités du système français ainsi ses droits et ses devoirs.

Nous accompagnons l'utilisateur de la première demande de « l'attestation de prolongation d'instruction d'une demande de titre de séjour » jusqu'à l'entrée dans leur logement.

Durant cette période, un accompagnement global est proposé à l'utilisateur en mobilisant des partenaires institutionnels. L'entrée dans un logement signifie la fin de prise en charge par le CADA. Ce logement peut être trouvé soit dans le cadre d'un dispositif de type CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) soit dans le parc social ou privé.

L'OFII accorde aux BPI (Bénéficiaire de la Protection Internationale) un délai de 3 mois renouvelable 1 fois ce qui peut octroyer un délai de 6 mois pour accomplir les démarches indispensables à la sortie de l'utilisateur. Nous faisons les démarches rapidement afin de respecter au mieux ce délais.

Les isolés de moins de 25 ans n'ayant pas de droit aux RSA, ils restent généralement sans ressources ou avec de faibles ressources ne leur permettant pas d'accéder à un logement autonome. Dans certains cas, un accompagnement par la mission locale et pôle emploi leur permet de suivre une formation rémunérée d'apprentissage de la langue française. Cette formation favorise leur souhait de rester sur le bassin de vie Tournonais.

Cependant, nous conseillons fortement à ces personnes dont l'insertion est freinée par la barrière linguistique et les revenus de s'orienter vers un CPH afin de bénéficier d'un accompagnement adapté à leur situation. Dans l'attente d'une proposition en CPH, nous accompagnons l'utilisateur dans la réflexion autour de son projet professionnel et personnel. Le CHP prend ensuite le relais sur l'insertion par le travail, la formation et leur assure un hébergement et un accompagnement ce qui est un réel soutien et une perspective d'avenir plus stable. Cependant, l'utilisateur est en droit de refuser l'accès à ce dispositif. En effet, il est fréquent que le jeune isolé se retourne vers des compatriotes en vue d'une cohabitation.

Pour **les isolés de plus de 25 ans et les familles**, dès que l'attestation de prolongation d'instruction d'une demande de titre de séjour est éditée, nous procédons à l'ouverture des droits au RSA, à la création compte CAF via internet et le CCAS de Tournon, à l'inscription à Pôle emploi, à l'ouverture d'un compte bancaire...

L'Allocation de Demandeur d'Asile s'interrompt un mois après l'obtention d'une protection. Il est donc urgent de trouver des ressources financières par le travail, par la formation.

Bien que nous soyons très réactifs sur la demande des droits CAF, nous rencontrons de réelles difficultés à respecter les délais de sortie imposés par l'OFII. En effet, l'ouverture des droits aux RSA et aux prestations familiales peuvent prendre plusieurs mois ; parfois jusqu'à 4 mois, ce qui freine l'accès au logement dans les délais demandés.

Le dispositif Accelair de l'Ardèche (remplacé par AGIR), permet aux familles et hommes isolés de bénéficier d'un accompagnement global renforcé, individualisé et personnalisé. Cet accompagnement les soutient dans les démarches liées au logement, à l'emploi, à la formation et au suivi administratif. La sortie du CADA génère une inquiétude pour les personnes qui redoutent la fin de notre accompagnement. Ce dispositif facilite une sortie en douceur et une intégration réussie.

Pour **les personnes déboutées du droit d'asile**, la date de sortie est fixée un mois après de la date de décision de rejet. Cette situation les rend vulnérables.

Nous soutenons les personnes déboutées dans leurs difficultés à se projeter dans l'avenir par des informations comme celle d'une aide à la réinsertion professionnelle au pays proposée par l'OFII en cas de retour. Cette année aucune demande de retour volontaire n'a été demandée.

Nous les informons aussi de la possibilité de faire un réexamen en cas d'élément permettant de réouvrir le dossier.

IV. Cours de français langue étrangère (FLE)

Nombre de participants :

Les feuilles d'émargement ont été mises en place à partir de Juin 2022. Les chiffres ci-dessous correspondent à l'activité de 7 mois.

Nombre de participants	55
Nationalité	10
Age	
Mineur	18
moins de 25 ans	13
entre 25 ans et 60 ans	24
plus de 60 ans	0
Sexe	
Homme	26
Femme	11
Enfants	18
Situation familiale	
Isolé	20
Famille	35

Planning sur une semaine

Emploi du temps mis en place en septembre 2022

ATELIERS FLE / FLI CADA TOURNON

	LUNDI		MARDI		MERCREDI			JEUDI		VENDREDI	
MATIN					Au Point Commun RDV 9h15 au CADA - 9h45 à 11h15					9h45 à 10h45	10h45 à 11h45
Bénévoles					Sonia Françoise Françoise	Jean Luc	Céline			Brigitte	Brigitte
Niveau					Primaire Parentalité	B1	A1.1			A1	A2
Commentaires						Prépa DELF					
APRES MIDI	14h à 15h	15:30 à 16:30	14h à 15h30	16h à 17h	Selon activité	14h à 15h30	15h30 à 17h	14h à 15h30	16h à 17h		
Bénévoles	Christiane	Françoise Charpine	Céline Marie France Claire	Françoise Charles	Marie France Sylvie, + + Léa / Céline	Jean Luc	Jean Luc	Sylvie	Françoise Charles		
Niveau	A1	A1.1	A1.1	B1	Activité ponctuelle	Collège	Collège	A2	Lycée (pas math)		
Commentaires		Phonie Graphie		Prépa DELF							

Niveau des apprenants au départ :

Niveau FLE	
A1.1	15
A1	8
A2	5
B1	9

Les apprenants ont des niveaux différents en langue française. Leur niveau de scolarité dans leur pays est également varié. Certains ne sont jamais allés à l'école et n'ont donc pas de technique d'apprentissage. D'autres maîtrisent déjà une langue avec notre alphabet et font des connexions plus facilement.

Les apprenants francophones souhaitant participer aux ateliers FLE sont inscrits dans le groupe B1 afin de créer du lien social et de structurer leur pensée en argumentants autour de sujets d'actualités.

Durée moyenne de participation :

A leur arrivée au CADA, les résidents doivent prendre leurs repères et réaliser les démarches administratives de demandeur d'asile. Les personnes demandeuses ou volontaires sont ensuite orientées vers la formatrice FLE. Une fois leur emploi du temps défini, les apprenants ont des rendez-vous hebdomadaires. Leur assiduité est suivie. Les décrocheurs sont relancés par SMS ou de vive voix par la formatrice. Le travailleur social référent échange également avec le résident sur les raisons du décrochage qui peuvent être des problèmes de santé, des départs en emploi ou en formation, des intérêts différents. Sinon, les apprenants restent jusqu'à leur sortie du CADA. La durée moyenne de participation est de 4 mois.

En 2022 sur les 27 apprenants ayant mis un terme à leur inscription aux ateliers FLE :

- 19 sortaient du CADA
- 3 sont partis en formation (2 FLE et 1 emploi)
- 5 n'étaient plus disponible pour l'apprentissage ou pour créer du lien au sein du CADA

Outils pédagogiques utilisés

L'apprenant a un rendez-vous de positionnement afin d'évaluer son niveau et de définir ensemble son emploi du temps en fonction de sa motivation et de ses disponibilités.

Le groupe B1 utilise le manuel « Prépa DELF B1 » de Clé Internationale. Cet ouvrage permet de travailler la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continue et l'expression orale en interaction. Les thèmes étudiés permettent d'échanger sur des sujets d'actualité et sur les us et coutumes en France et dans le monde.

Les autres groupes abordent les thèmes du français du quotidien en utilisant des documents authentiques. Par exemple remplir un bordereau d'accusé de réception à la Poste. L'animation des groupes se fait également autour des quatre compétences linguistiques : compréhension orale et écrite et expression orale et écrite. Les apprenants travaillent la phonétique et la conceptualisation des structures de phrases. Pour dynamiser cet apprentissage, des jeux de rôle et des activités en petits groupes sont proposés.

Activités, sorties et objectifs

Des activités en dehors des ateliers de FLE sont proposés afin de brasser les groupes, de communiquer avec d'autres personnes, de créer du lien social, de développer son lexique.

Sorties de découvertes de ville et de ses activités pour avoir d'autres repères

- Visite de la MJC et de la gare
- Circuit découverte de Tournon
- Les extérieurs du temple bouddhiste
- Tournon plage
- Musée de la chaussure à Romans
- Ateliers hebdomadaires au café associatif le Point Commun

Mobilité

- Le marché de Fonbarlette à Valence
- Plusieurs ateliers d'initiation Vélo

Lieux possibles de bénévolat :

- Tisserant des Artisans du Monde
- Association la Tribu

Sport / Bien être

- Nos corps en mouvement à la MJC de Tain

Jeux et travaux manuels



- Fabrication de boîtes en carton
- Fabrication de pancartes de portes
- Après-midi loto

Travail :

- Visite de Pôle Emploi

Bénévoles

Une équipe de 9 bénévoles permet d'assurer l'ensemble des activités citées ci-dessus. Cela représente un total de plus de 500 h sur 2022.

Chaque année, les bénévoles se positionnent selon leurs envies, leurs contraintes. L'emploi du temps est réalisé à partir de ces informations.

En 2022, 2 réunions bénévoles ont été organisées avec la direction du pôle afin de partager la vie de l'association, de faire le bilan des activités et de partager un repas avec l'ensemble des salariés du CADA.

Cette année, les bénévoles ont pu se mettre à la place des apprenants en suivant un atelier d'albanais et de pachto. Ils ont également rencontré les interlocuteurs de la mairie afin de partager leurs expériences.

Des réunions de coordinations sont mises en place pour définir le contenu et mutualiser les ressources utilisées durant les ateliers.

V. Evènements marquants

a) Animation CADA TOURNON

Pour le plus grand loisir de tous, les animations ont retrouvé un rythme un peu plus soutenu en cette année 2022.

Elles contribuent à la mise en place de l'axe « Promotion de l'autonomie, de la qualité de vie, de la santé et de la participation sociale ». Cet axe du projet d'établissement est important pour l'équipe du CADA de Tournon puisqu'il participe au bien-être des personnes accueillies et à leur autonomie.

Elles permettent également de favoriser le partage, la mixité et la découverte d'autres cultures et langues.

Comme annoncé l'année dernière, nous avons transmis un questionnaire aux personnes accueillies concernant leurs besoins et leurs envies d'animations.

Les réponses n'ont pas permis de recueillir précisément leurs attentes. Nous avons donc tenté de leur proposer des activités au fil de l'année, en fonction des opportunités.

Le 20 avril 2022, les enfants ont participé à **la chasse aux Œufs de Pâques** organisée par Paul Jaboulet Ainé. Ils ont cherché les cloches en chocolat en haut de la chapelle de l'Hermitage et découvert le superbe panorama.

Du 18 au 22 juillet 2022, 5 enfants sont partis en **camp de vacances à Montmeyran** dans la Drôme proposé par l'Association Chrétienne de Vacances et de Loisirs pour les enfants réfugiés.

Ils ont vécu une expérience unique et sont revenus enchantés. Ils ont découvert de nouveaux lieux, jeux, enfants, animateurs et se sont beaucoup amusés. Les parents étaient également très satisfaits de cette chance pour les enfants. Nous souhaitons renouveler cette aventure en 2023.

Durant l'été, quelques enfants ont participé aux activités du **centre de loisirs MOSAÏQUE** du Centre Socioculturel de Tournon. Ces journées sont importantes pour les enfants qui trouvent les vacances un trop longues. Nous espérons pouvoir proposer ces activités à un plus grand nombre d'enfants en 2023.

Le 26 octobre 2022, nous avons organisé une journée au **parc d'attraction Cristal Park** de Piégros-la-Clastre avec les enfants et ados. Une journée découvertes, jeux et pique-nique bien appréciée.

Le 31 octobre 2022, nous sommes allés au **cinéma** avec les enfants et ados pour visionner le film d'animation du petit Nicolas, suivi d'un goûter au CADA.

Le 23 novembre 2022, nous avons accompagné les enfants à **l'atelier conte** avec la conteuse Ivoirienne **FLOPY** organisé au Point Commun. Un voyage en Côte d'Ivoire, qui nous interpellent sur des valeurs telles que le sens de l'amitié, l'acceptation de ce que nous sommes et la place de l'enfant dans la société.

Pour clore cette année, **la traditionnelle fête de Noël du CADA** a eu lieu le mardi 20 décembre 2022 à la salle Georges Brassens de Tournon, gracieusement prêtée par la mairie. Cette fête qui n'avait pas pu avoir lieu depuis 2 ans (Covid), a permis de revivre et partager une journée festive tous ensemble, salariés, bénévoles, familles et isolés.

Durant le mois de décembre, afin de préparer cette fête, nous avons organisé 3



ateliers : balade dans la nature et recherche

de matériau, fabrication de décorations de Noël, et préparation de pâtisseries de Noël avec les adultes et enfants.



Les enfants scolarisés à l'école Vincent d'Indy avaient appris une chanson avec Céline leur maitresse de FLE, qu'ils ont chanté, accompagnés des musiciens de la fanfare.

Le jour de la fête étaient présents le Père-Noël avec une hotte remplie de cadeaux, la fanfare à Ginette et sa musique entraînante, un bon repas préparé par les personnes accueillies ainsi que de la danse et des sourires.



b) Bénévoles et aide aux devoirs

Soutien scolaire		
Primaire	9	
Collège	8	
Lycée	1	



Des ateliers d'accompagnement scolaires sont en place. Ils permettent d'aider les enfants à réaliser leurs devoirs, à reprendre des leçons non comprises mais également à « apprendre à apprendre » selon le modèle français.

Des rencontres sont organisées selon les besoins, avec les enfants, les parents, les maîtres d'école/professeurs et la formatrice FLE afin d'identifier et de personnaliser les axes d'accompagnement à proposer aux jeunes.

Un lien est fait avec les parents afin de les soutenir et de les encourager dans leur rôle de parents dans un nouveau pays avec de nouveaux repères.

VI. Perspectives

Pour donner suite à l'évaluation interne de 2021, différents outils ont été mis en place :

Le projet personnalisé

L'année 2023 verra la mise en place du projet personnalisé pour les personnes hébergées. Suite à l'arrivée des nouveaux demandeurs d'asile (personnes isolées comme famille) au sein du CADA un rendez-vous sera prévu afin de procéder à la présentation de cet outil et à sa mise en œuvre.

Lors de ce rendez-vous, la cheffe de service ainsi que le travailleur social référent de la personne hébergée et la formatrice en FLE échangerons autour des besoins, des envies et des projets de la personne durant son séjour au CADA. Cet entretien verra l'utilisation de supports comme par exemple l'utilisation de pictogramme pour favoriser l'expression des personnes. Si nécessaire, un interprétariat par téléphone sera proposé.

Par la suite et lors de son parcours au sein du CADA, la personne hébergée se verra proposer de nouvelles rencontres afin de réaliser une évaluation et/ou une actualisation du projet personnalisé.

Conseil de maison

Bien que travaillé en 2022, c'est durant cette nouvelle année que les conseils de maison vont se mettre en place. Ces rencontres bimestrielles qui auront lieu au sein même de l'hébergement, permettront de réunir les demandeurs d'asile d'une même colocation avec les professionnels du CADA.

Ces temps de discussion permettront de développer une réelle synergie entre les colocataires en améliorant le vivre ensemble et l'expression des personnes hébergées. Durant ses conseils de maison, différents points en lien avec l'hébergement pourront être abordés. Il sera possible de discuter d'un point technique sur le logement comme l'utilisation raisonnée des fluides ou bien encore un thème préparé en amont par les travailleurs sociaux. Ces moments se voudront également conviviaux avec le partage d'une collation.

AGIR

En remplacement d'ACCELAIR, un nouveau programme géré en Ardèche par Forum Réfugiés, AGIR, se met en place pour l'accompagnement vers l'emploi et le logement des bénéficiaires de la protection internationale (BPI). Cet accompagnement est proposé pendant 24 mois maximum et permet à chacun de faciliter l'accès aux droits (droit au séjour, prestations sociales et familiales, accès à la santé, notamment mentale, soutien à la parentalité, accès à un compte bancaire, échange de permis de conduire, ...), d'être accompagné vers le logement adapté à sa situation personnelle et familiale, et vers l'emploi et la formation.

Nouveaux locaux

Nous recherchons des locaux plus adaptés pour mieux accueillir et accompagner les usagers, surtout avec l'extension de 30 places supplémentaires obtenue en 2023.

Animation

L'équipe réfléchit à des supports et techniques d'animation qui nécessitent peu de dépenses, tels que par exemple : randonnée, bibliothèque, jeu de société, visite de lieux culturels publics...

Pour répondre à un besoin, l'équipe a le projet de mettre en place une ludothèque ambulante pour les familles. En effet, nous avons constaté lors des visites aux domiciles que peu d'enfant avaient des jouets à leur disposition et lors de leur présence au CADA, ils s'approprièrent les jeux et étaient en demande pour les amener chez eux.